

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE

Huissiers de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 2986086

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Et le SEPT SEPTEMBRE à 10 heures 50,**

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Comptable du Trésor Public chargé du recouvrement, Service du Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, domicilié au Centre des Finances Publiques, 3 rue de la Charité 69239 LYON Cedex 02.

Ayant pour Avocat constitué, **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON y demeurant Immeuble le Britannia 20 Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, au Cabinet de laquelle domicile est élu.

Au cabinet de laquelle pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie immobilière dont s'agit,

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution,

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- Taxe d'habitation 2018, mise en recouvrement le 31 octobre 2018
- Taxe d'habitation 2018, mise en recouvrement le 31 octobre 2018
- Impôt sur les revenus 2016, mis en recouvrement le 30 septembre 2018
- Taxe foncière 2019, mise en recouvrement le 31 août 2019

- Taxe foncière 2018, mise en recouvrement le 30 avril 2019
- Taxe d'habitation 2019, mise en recouvrement le 30 septembre 2019
- Impôt sur les revenus 2017, mis en recouvrement le 30 juin 2019

Garantis par :

- Hypothèque légale du Trésor du 26 septembre 2019 publiée au SPF de LYON-3^{ème} Bureau le 26 septembre 2019 sous les références 6904P03 2019V8704.
- Hypothèque légale du Trésor du 7 novembre 2019 publiée au SPF de LYON-3^{ème} Bureau le 8 novembre 2019 sous les références 6904P03 2019V10165.
- Hypothèque légale du Trésor du 6 mars 2020 publiée au SPF de LYON-3^{ème} Bureau le 6 mars 2020 sous les références 6904P03 2020V2215.
- **Un commandement de payer valant saisi signifié par acte de mon ministère en date du 15 juillet 2022,**

CONTRE :

1/ **Monsieur** _____, né le _____ de
nationalité turque, marié à Madame _____ sous le régime de la communauté
d'acquêts, demeurant _____

2/ **Madame** _____, née _____
de nationalité française, marié à Monsieur _____ sous le régime de
la communauté d'acquêts, demeurant _____

Lesquels sont propriétaires d'un ensemble immobilier

→ Sur la commune de MEYZIEU (69330), 1 rue de Nantes

Dans un ensemble immobilier dénommé « Les Plantées », édifié sur un ensemble de parcelles de terrain représentant une superficie totale de 20ha 57a 76ca comprenant :

- Un groupe de 326 pavillons jumelés de 4 et de 5 pièces principales,
- Un groupe de 7 bâtiments collectifs à usage d'habitation,
- Un centre commercial avec deux appartements
- 175 boxes à usage de garage particulier
- Les installations, aménagements et services communs.

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
C	4	22 rue Champollion	18a 40ca
C	16	Impasse des Plantées	05a 82ca
C	26	Avenue de Grenoble	36a 80ca
C	27	1 rue de Lyon	26a 78ca
C	36	27 rue Champollion	53a 83ca
C	49	Rue d'Ajaccio	10a 09ca
C	51	Impasse de Bordeaux	09a 24ca
C	52	Impasse de Bordeaux	10a 42ca
C	59	1 rue de Brest	00a 13ca

C	64	Avenue des Plantées	00a 13ca
C	95	Rue de Bourgogne	01a 60ca
C	96	Rue de Bourgogne	00a 42ca
C	97	Rue de Bourgogne	25a 37ca
C	101	Rue de Bourgogne	12a 32ca
C	102	Rue de Bourgogne	02a 06ca
C	103	Rue de Bourgogne	05a 33ca
C	104	Rue de Bourgogne	00a 31ca
C	135	Avenue des Plantées	00a 02ca
C	136	Avenue des Plantées	00a 04ca
C	137	Avenue des Plantées	00a 42ca
C	138	Avenue des Plantées	02a 61ca
C	153	10 avenue de Grenoble	27a 30ca
C	154	2 rue Bayard	10a 93ca
C	156	2 rue Bayard	24a 80ca
C	157	2 rue Bayard	04a 97ca
C	158	1 rue Bayard	20a 83ca
C	159	2 rue Bayard	15a 90ca
C	160	2 rue Bayard	08a 35ca
C	161	1 rue Bayard	29a 09ca
C	162	1 rue Bayard	02a 71ca
C	163	1 rue Champollion	22a 66ca
C	164	1 rue Champollion	49a 64ca
C	165	1 rue Champollion	02a 15ca
C	166	1 rue Champollion	05a 15ca
C	167	1 rue Champollion	01a 56ca
C	168	Avenue des Plantées	00a 91ca
C	170	1 avenue des Plantées	23a 53ca
C	171	1 avenue des Plantées	00a 80ca
C	172	Avenue Hector Berlioz	00a 01ca
C	174	1 avenue de Grenoble	22a 45ca
C	175	1 avenue de Grenoble	34a 42ca
C	176	1 avenue de Grenoble	03a 44ca
C	177	1 avenue de Grenoble	00a 64ca
C	178	1 impasse de Bordeaux	90a 91ca
C	179	1 impasse de Bordeaux	01a 25ca
C	180	34 rue Champollion	24a 56ca
C	181	34 rue Champollion	01a 40ca
C	182	43 rue Champollion	84a 79ca
C	183	43 rue Champollion	15a 98ca
C	184	2 rue de Brest	73a 21ca
C	185	2 rue de Brest	05a 34ca
C	186	Rue de Bourgogne	38a 88ca
C	187	Rue de Bourgogne	02a 07ca
C	188	Rue de Bourgogne	00a 02ca
C	189	Rue de Bourgogne	00a 03ca
C	190	Rue de Bourgogne	00a 29ca
C	192	1 avenue Hector Berlioz	00a 56ca
C	194	10 avenue de Grenoble	48a 10ca
C	195	10 avenue de Grenoble	03a 70ca
C	196	20 avenue du Dauphiné	23a 96ca
C	197	20 avenue du Dauphiné	03a 80ca

C	199	Avenue des Plantées	00a 04ca
C	200	1 rue de Brest	43a 04ca
C	201	1 rue de Brest	39a 86ca
C	202	1 rue de Brest	24a 06ca
C	203	1 rue de Brest	02a 70ca
C	206	4 impasse Champollion	19a 17ca
C	207	29 avenue du Dauphiné	09a 81ca
C	208	1 rue d'Ajaccio	12a 91ca
C	209	1 rue d'Ajaccio	38a 65ca
C	210	1 rue d'Ajaccio	12a 05ca
C	211	Rue de Bourgogne	59a 42ca
C	212	Rue de Bourgogne	18a 98ca
C	213	Rue de Bourgogne	34a 62ca
C	216	2 avenue de Grenoble	31a 85ca
C	217	2 avenue de Grenoble	51a 98ca
C	218	30 rue Champollion	25a 59ca
C	224	Rue de Bourgogne	00a 04ca
C	230	Rue de la République	01a 38ca
C	231	Rue de la République	02a 46ca
C	232	Rue de la République	00a 11ca
C	233	Rue de la République	02a 97ca
C	236	Rue Bayard	09a 03ca

Total : 13ha 93a 95ca

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office d'Huissiers de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR :

A MEYZIEU (69330), 1 rue de Nantes,

Là étant, en présence de :

- **Monsieur André MARCHAND, serrurier,**
- **Monsieur Francis GIRARD, témoin,**
- **Madame Elisabeth FRUCTUS, témoin,**
- **Monsieur Jean-Luc Lambert, diagnostiqueur immobilier,**

Je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

Il s'agit d'un appartement situé au 4^{ème} étage, palier Sud, desservi par un escalier ou un ascenseur d'une capacité de trois personnes.

Je tape à la porte et rencontre Monsieur et Madame
prénom et qualité et leur expose l'objet de ma mission.

auprès desquels je décline mes nom,

Porte d'entrée :

La porte plane, en bois, est peinte en noir. Elle est équipée d'une serrure à clé centrale, de deux verrous et d'une chaînette. Un judas perce la porte. A noter, la présence d'une sonnette.

Cette porte ouvre sur un couloir fixé Nord/Sud desservant au Nord/Ouest un bureau, à l'Ouest un salon, au Sud/Ouest une chambre, au Sud un placard, au Sud/Est une chambre, à l'Est une salle de douche/WC, et au Nord/Est la cuisine.

COULOIR :

Le sol carrelé est d'aspect marbre. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées aspect marbre. Les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond peint en blanc est percé de cinq spots lumineux.

Le tableau électrique, le disjoncteur et l'interphone sont installés à l'encoignure Nord/Ouest du couloir.

La partie basse de l'encoignure du couloir est percée d'un câble coaxial.

Au Nord de la chambre Sud/Est, le mur Est est percé d'une prise électrique.

Dans le placard mural terminant le couloir au Sud, présence d'une autre prise électrique.

CHAMBRE NORD/OUEST :

L'accès se fait par une porte plane en bois équipée d'une poignée ne tenant pas en position fermée.

Le sol carrelé est identique à celui constaté dans le couloir. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont tendus de toile de verre peinte de couleurs désassorties. Le plafond est peint en blanc.

Le mur Est est percé d'une prise électrique, au Nord de la porte d'accès. Le mur Sud est également percé d'une prise électrique.

La pièce est équipée d'un placard mural à l'encoignure Nord/Est.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par un volet roulant mécanique. Le battant Nord est percé d'un aérateur. L'allège de la fenêtre supporte un radiateur à eau.

A noter la présence d'un rectangle peint au plafond. D'ailleurs la toile de verre est

A l'encoignure Sud/Est je note la présence de tuyaux verticaux.

PIECE SUIVANTE AU SUD - SALON / PIECE DE VIE :

L'accès est assuré par une porte vitrée dont le vitrage est martelé, équipée d'une serrure à clé dont la clé étant manquante.

Le sol est habillé d'un carrelage aspect marbre. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond en relief est peint en blanc. Les extrémités du plafond sont composées de corniches percées de spots lumineux fonctionnels. L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier central également en relief.

La pièce est composée, au Sud/Est, d'un dégagement équipé d'étagères.

En partie basse de ce dégagement, présence d'une prise réseau, d'une prise antenne et de deux prises électriques.

Le mur Est est percé, au Nord, juste au Sud de la porte d'accès, d'une prise électrique. Le mur Sud est percé de deux prises électriques. Le mur Nord est percé d'une prise électrique.

Le mur Ouest est percé d'une fenêtre à quatre pans dont deux battants en partie centrale et deux fixes aux extrémités. Un des battants est percé d'un aérateur. La fenêtre est sécurisée par volet roulant mécanique. L'allège de la fenêtre supporte un radiateur à eau.

CHAMBRE SUD / OUEST :

L'accès se fait par une porte post-formée équipée d'une serrure à clé dont la clé étant manquante.

Le sol carrelé imitation marbre est identique à celui constaté dans le couloir et le salon. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont tendus de toile de verre. Le plafond est peint en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par un point lumineux fixé au plafond.

Je note la présence de deux conduites verticales fixées à l'encoignure Sud/Ouest.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par volet roulant mécanique. Un des battants de la fenêtre est percé d'un aérateur. L'allège de la fenêtre supporte un radiateur à eau.

Le mur Est est percé d'une prise électrique au Sud de la porte d'accès. Le mur Nord est également percé d'une prise électrique.

La pièce est équipée d'un placard mural au sud, équipé d'étagères en mélaminé et fermé par deux portes double. Ce placard est équipé d'une prise électrique.

CHAMBRE SUD/EST :

L'accès se fait par une porte post-formée équipée d'une serrure à clé dont la clé étant manquante.

Le sol est habillé d'un carrelage aspect marbre. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes carrelées. Les murs sont tendus de toile de verre de couleurs désassorties. Le plafond est peint en blanc sauf la partie Sud en rectangle qui est peinte de couleur sombre dans un but esthétique.

L'encoignure Nord/Est est percée de conduites verticales reliant le radiateur à eau.

Le mur Est est percé d'une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par un volet roulant mécanique. Un des battants de la fenêtre est percé d'un aérateur. L'allège de la fenêtre supporte un radiateur à eau.

Le mur Ouest est percé d'une prise électrique au Sud de la porte d'accès. Le mur Nord est également percé d'une prise électrique.

SANITAIRES :

L'accès se fait par une porte plane équipée d'une serrure avec condamnation fonctionnelle. La poignée présente un défaut de ressort.

Le sol est carrelé, les murs sont faïencés en intégralité. La faïence murale présente une frise en partie haute. Le plafond est peint en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par un point lumineux au plafond et par deux spots encastrés dans la casquette présente au-dessus de la vasque.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre sur châssis bois perçant le mur Est au-dessus de la baignoire, dont le simple vitrage est martelé.

L'équipement sanitaire est composé d'un WC composé d'une cuvette suspendue et d'une chasse d'eau en bâti-support, commandée par double bouton poussoir.

Il est également composé d'une baignoire en châssis polyester, alimentée par un robinet thermostatique avec sélectionneur douche/robinet entartré. Le tablier de la baignoire, faïencé est équipé d'une trappe de visite de la robinetterie.

Il est enfin composé d'un meuble-vasque suspendu au mur Nord, le meuble étant composé de deux tiroirs. Cette vasque, alimentée par robinet mitigeur et dont le mécanisme de bonde est hors d'usage et descellé, est surmontée d'un panneau fixé au mur et surmonté d'une casquette percée des deux spots précités.

La pièce est chauffée par radiateur sèche-serviette suspendu en partie Sud du mur Ouest.

A l'encoignure Nord/Ouest, je note la présence d'une alimentation et d'une évacuation lave-linge.

Le mur Nord est percé d'une double prise électrique.

Au Nord de la fenêtre éclairant naturellement cette pièce, et au droit de la course de cette fenêtre, le plafond est surélevé.

Entre la baignoire et le WC fixé au Sud/Est, je note la présence d'une paroi faïencée, séparant les deux parties.

Au Nord de la fenêtre, une bouche d'aération dépourvue de grille perce le mur Est.

CUISINE AU NORD/EST :

L'accès est dépourvu de porte, seuls les gonds sont présents sur le cadre d'accès.

Le sol est carrelé aspect marbre. Les murs sont faïencés en intégralité. Le plafond est peint en blanc. Une frise centrale est présente sur le mur Nord, sur le mur Est et Ouest et en partie Ouest du mur Sud.

La cuisine est équipée de meubles bas et suspendus en mélaminé. Elle est également équipée d'un plan de travail en imitation granit et d'une plaque électrique surmontée d'une hotte aspirante. La partie Nord/Ouest du plan de travail est percée d'une double prise électrique.

Elle est enfin équipée d'un évier composé d'une vasque et d'un égouttoir, alimenté par un robinet mitigeur. Au droit de l'évier, le mur est habillé d'une crédence en mosaïque. Deux prises électriques sont présentes au Sud de l'évier situé au Sud/Est.

Je note également la présence d'un lave-vaisselle laissant supposer une évacuation et une alimentation lave-vaisselle.

A l'encoignure Sud/Est, présence d'une arrivée de gaz. Une conduite fixée à la verticale est présente à l'encoignure Nord/Est.

Une bouche d'aération est présente à l'encoignure Sud/Est de la pièce.

La pièce est chauffée par un radiateur à eau fixé à l'allège de la fenêtre Est.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule sur douille pendante au plafond.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par un volet roulant électrique et par un garde-corps.

Au Sud/Est de la pièce, présence d'un dégagement.

DEGAGEMENT :

L'accès se fait par un espace ouvert. Le sol surélevé est carrelé aspect marbre. Les murs sont faïencés en intégralité. Le plafond est peint en blanc. La pièce s'évase en direction du Sud.

Le mur Ouest de la partie élargie de ce dégagement est percé de la fenêtre éclairant naturellement la salle de bains.

Présence d'une prise électrique à l'encoignure Sud/Ouest.

Cet espace est éclairé naturellement par une fenêtre à double pans coulissants, en double vitrage, sur châssis PVC, sécurisée par volet roulant mécanique.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule fixée sur douille.

Cet espace est équipé d'une bouche d'aération.

SOUS SOL - CAVE N°9 :

La porte de la cave, plane, est métallique. Elle est et fermée par un cadenas et une barre de sécurité. La partie intérieure de la porte est composée de lamelles verticales en bois. Elle est équipée également d'une serrure à clé ronde dont le pêne est maquant.

Le sol est bétonné. Les murs sont composé de parpaings ou bétonnés. Le plafond est floqué et isolé. Je note la présence d'une étagère au fond de la cave.

BOITES AUX LETTRES : Elles sont situées à gauche de l'entrée.

HALL D'ENTREE : Ce dernier est surélevé de plusieurs marches.

La porte d'entrée de l'immeuble est sécurisée par un interphone hors d'usage.

(Voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 12 heures environ et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.

Xavier DELARUE
Huissier de Justice



CLICHES

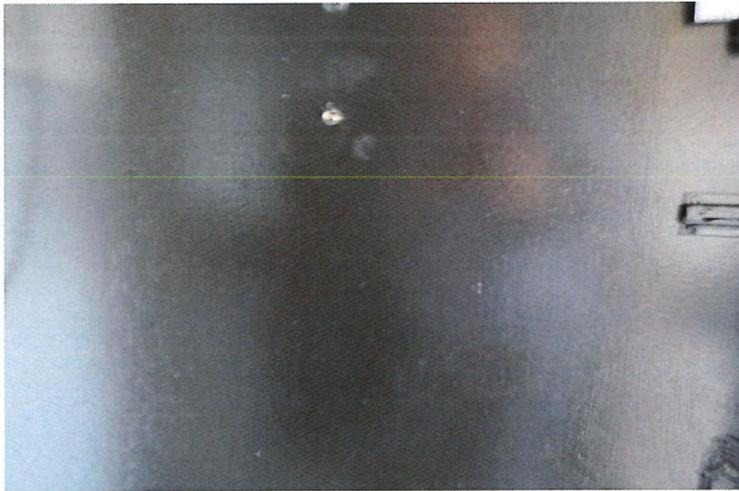
PHOTOGRAPHIQUES



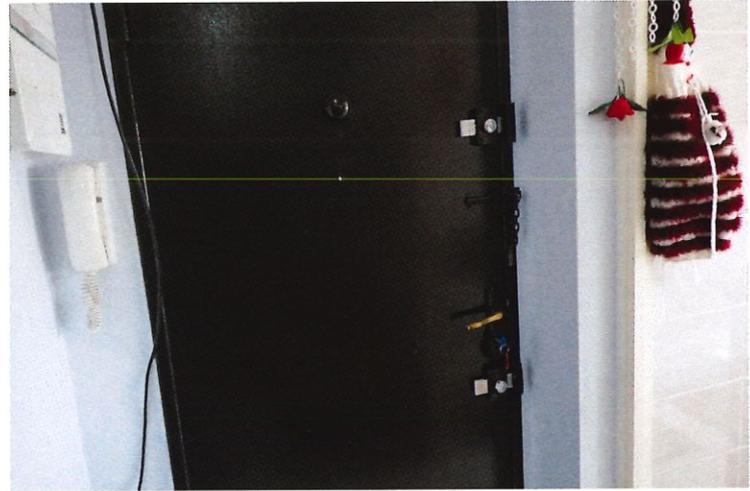
P1090359



P1090360



P1090361



P1090362



P1090363



P1090364



P1090365



P1090366



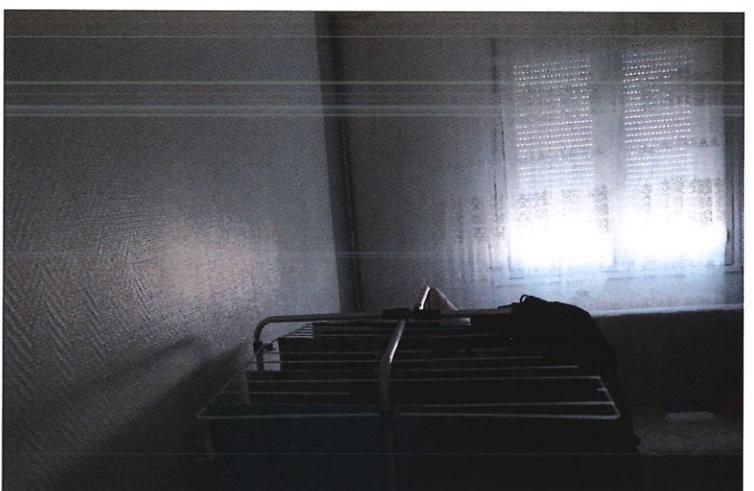
P1090367



P1090368



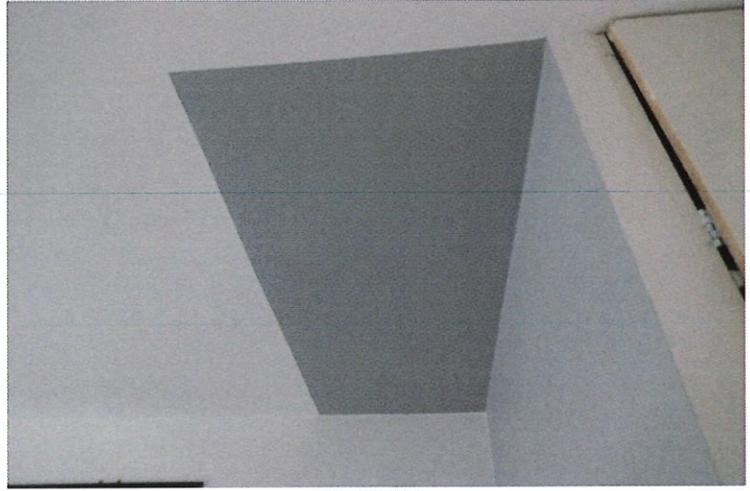
P1090369



P1090370



P1090371



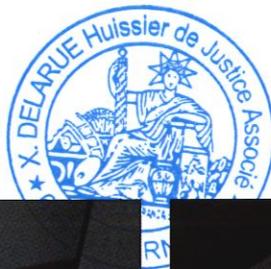
P1090372



P1090373



P1090374



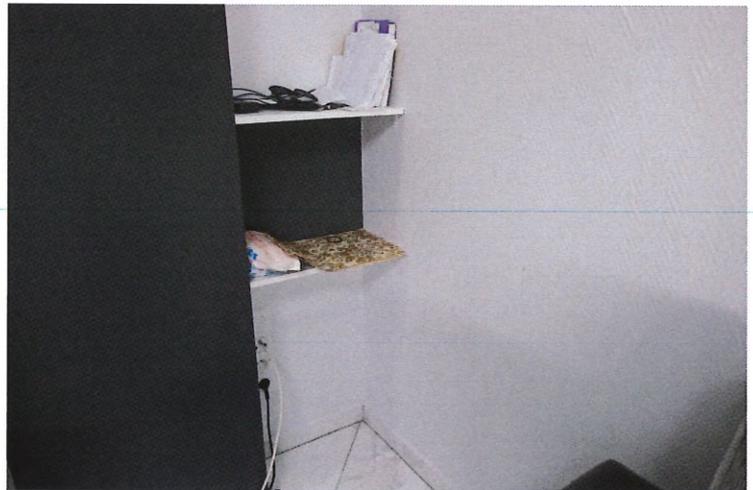
P1090375



P1090376



P1090377



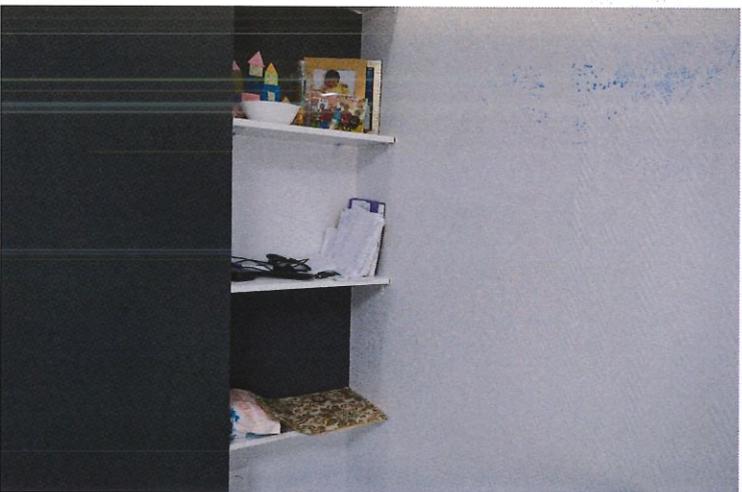
P1090378



P1090379



P1090380



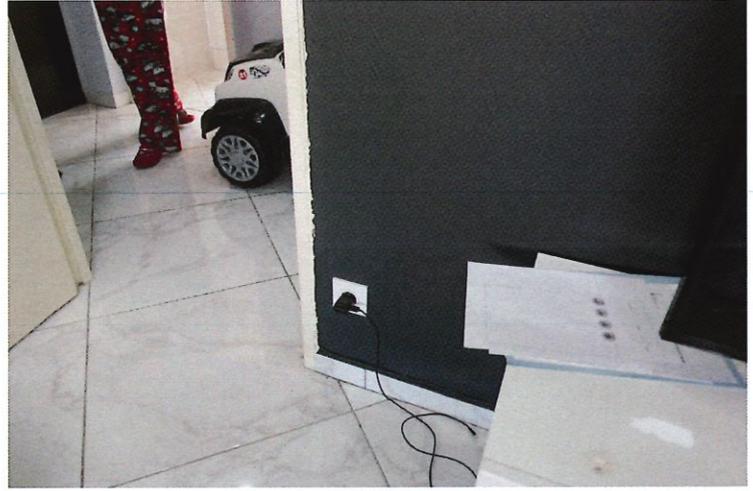
P1090381



P1090382



P1090383



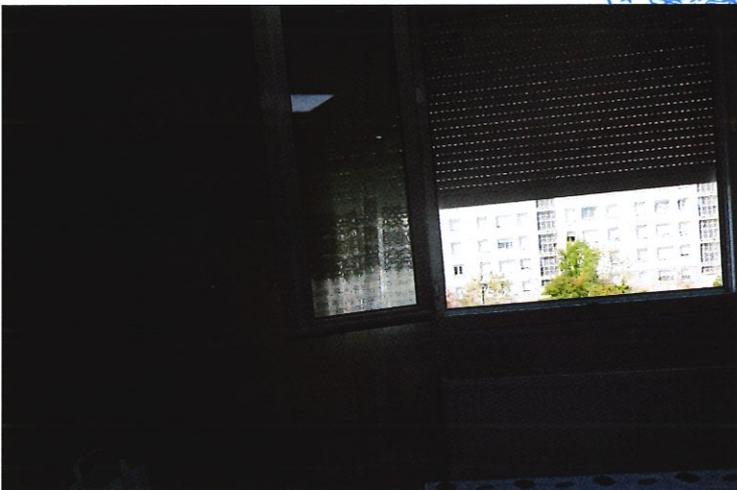
P1090384



P1090385



P1090386



P1090387



P1090388



P1090389



P1090390



P1090391



P1090392



P1090393



P1090394



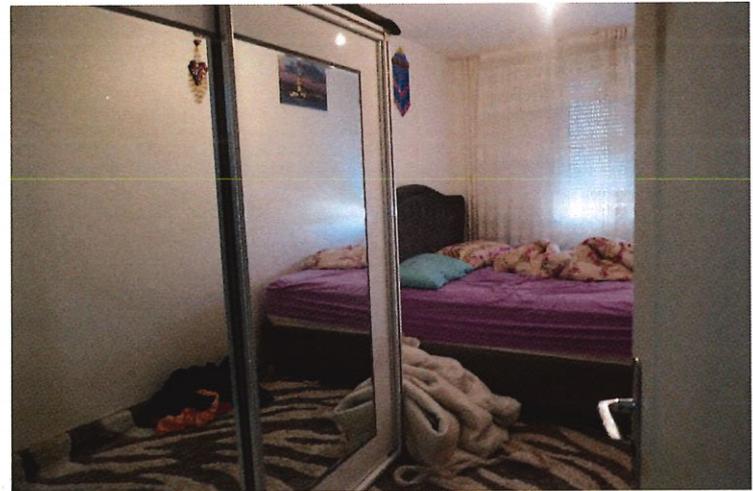
P1090395



P1090396



P1090397



P1090398



P1090399



P1090400



P1090401



P1090402



P1090403



P1090404



P1090405



P1090406



P1090407



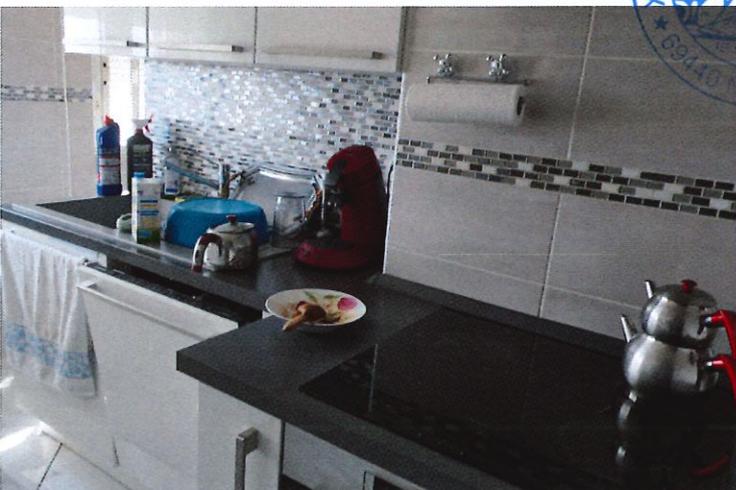
P1090408



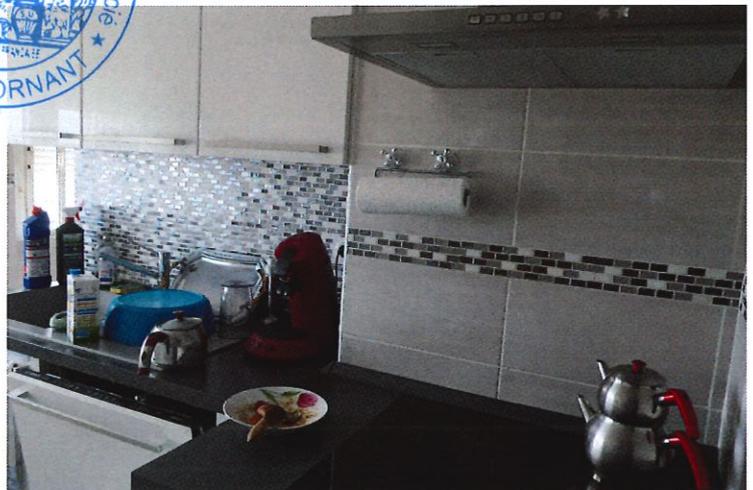
P1090410



P1090411



P1090412



P1090413



P1090414



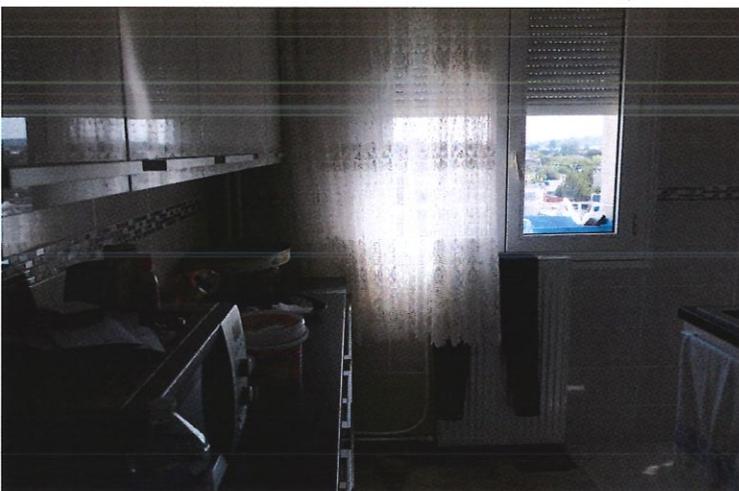
P1090415



P1090416



P1090417



P1090418



P1090419



P1090420



P1090421



P1090422



P1090423



P1090424



P1090425



P1090426



P1090427



P1090428



P1090429



P1090430



P1090431



P1090432



P1090433



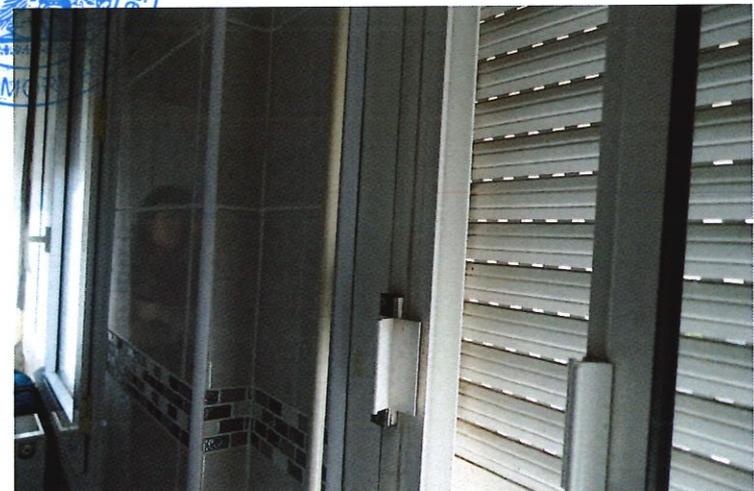
P1090434



P1090435



P1090436



P1090437



P1090438



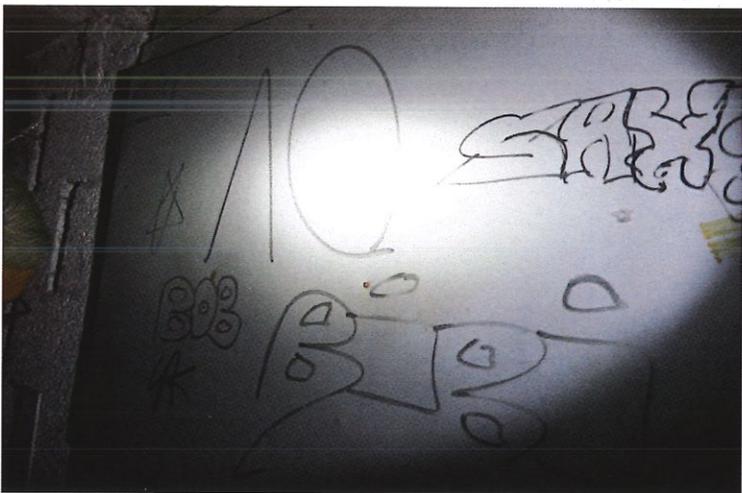
P1090439



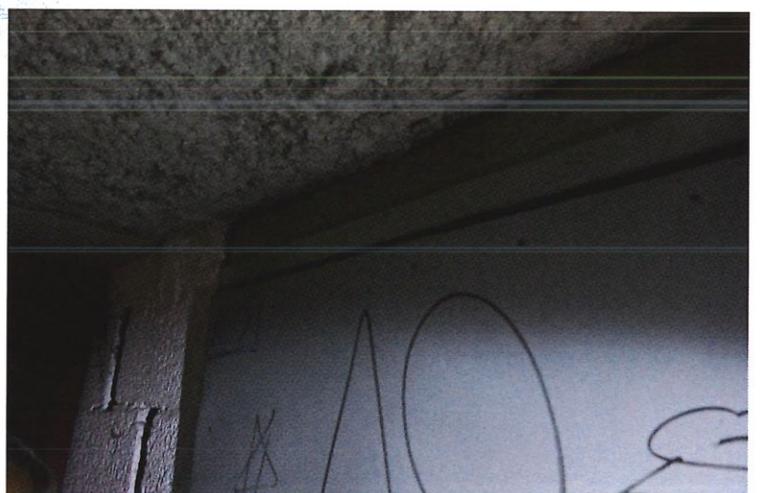
P1090440



P1090441



P1090442



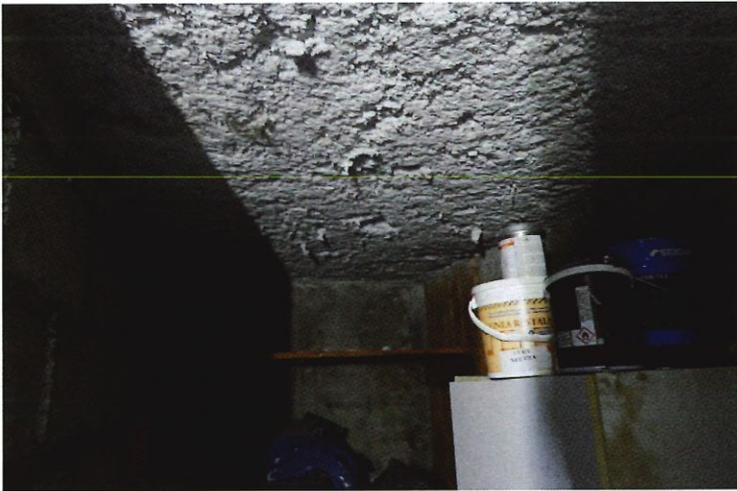
P1090443



P1090444



P1090445



P1090446



P1090447



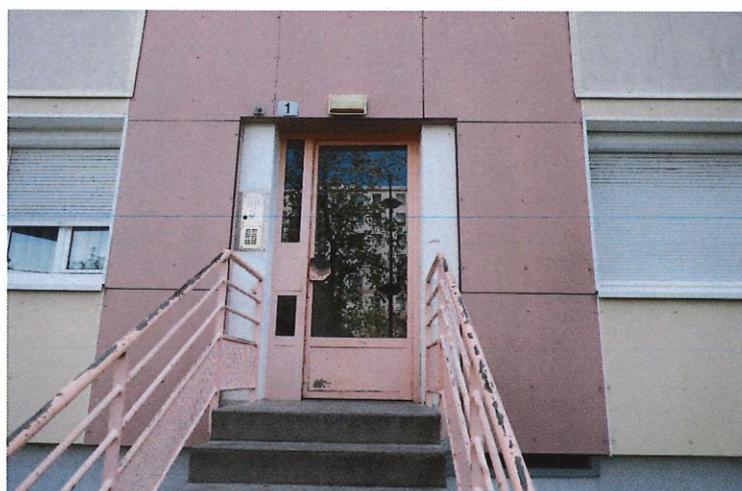
P1090448



P1090449



P1090450



P1090451



P1090452



P1090453



P1090454

SERRURIER
MORNIAN
André

TEMOIN
Rocher
SCIPARON
Huetes

TEMOIN
SIRARD
FRANÇOIS



SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Huissiers de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du SEPT SEPTEMBRE
DEUX MILLE VINGT DEUX

Références :

2986086/PHC/2986086

A LA DEMANDE DE Monsieur le Comptable du Trésor public chargé du
recouvrement spécialisé du RHONE 3 rue de la Charité
69002 LYON

La copie du présent acte comporte 15 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	367,96
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	375,63
TVA 20,00%	75,13
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	22,00
T.T.C.	472,76

